

Sections européennes & démarche qualité

Académies d'Aix-Marseille et de Corse



Textes de référence : BO N°34 du 21 septembre 2006, note de service DESCO A7 n° 2001-151 du 27 juillet 2001, note de service n° 2004-175 du 19 octobre 2004

1. Plan Planifier

Comment la section européenne répond-elle aux axes :

- du contrat d'objectifs ?
- du projet d'établissement ?

En quoi la section européenne participe-t-elle à la construction de la citoyenneté, à une professionnalisation européenne de l'élève, ainsi qu'à l'élaboration de son passeport culturel ?

Comment le PLVE (Projet Langue(s) Vivante(s) d'Etablissement contribue-t-il au bon fonctionnement de la section européenne ?

La section européenne s'inscrit-elle dans les priorités académiques et les objectifs de la discipline « langues vivantes » ?

2. Do Mettre en œuvre

Mobilisation des acteurs

Comment l'équipe pédagogique participe-t-elle au fonctionnement de la section européenne ? En quoi le dispositif permet-il un bénéfice pour l'établissement, pour les autres élèves ? Quels sont les moyens spécifiques attribués à la section européenne (vivier suffisant de professeurs de DNL, moyens matériels, espaces d'enseignement ...) ?

Partenariats & PFMP à l'étranger

L'établissement a-t-il un ou plusieurs partenariats en Europe ? Comment sont organisées les démarches, par qui ? Les élèves inscrits bénéficient-ils tous d'une période de mobilité à l'étranger ?

Les compétences à acquérir au cours de la PFMP sont-elles clairement identifiées, définies et partagées avec le tuteur ? L'élève ? Les parents ? Quels sont les outils de liaison traduits dans la langue étrangère ?

L'élève a-t-il une « mission » en période de mobilité ? Fait-elle l'objet d'une ou plusieurs productions à réaliser ?

Organisation & qualité des enseignements

Comment le projet de formation DNL est-il défini et organisé sur le cycle du baccalauréat à partir du référentiel de spécialité ? Le périmètre de compétences et d'intervention est-il clairement défini entre la DNL et l'enseignement de la langue cible ? Comment s'organise la concertation pluridisciplinaire ?

En quoi les liens entre l'enseignement général et la spécialité constituent-ils une aide à la section européenne ? Le créneau horaire dédié à l'enseignement de la DNL est-il propice à l'implication des élèves ? à la participation ponctuelle de l'enseignant de langue ? Pourquoi ?

Dans quelle mesure les stratégies mises en place favorisent-elles la motivation des élèves dès la classe de seconde professionnelle ? Ont-elles une influence sur les pratiques pédagogiques en langues, en enseignement de spécialité, sur la qualité du travail en équipe ?

Les compétences de médiation ainsi que de communication en ligne ([Companion volume CECR](#)) sont-elles tout particulièrement traitées et évaluées en DNL, dans les projets de formation ?

Évaluation, valorisation & communication

En quoi co-intervention lorsqu'elle est organisée, est-elle un atout au sein de la section européenne ?

En quoi l'enseignement de la DNL favorise-t-il l'évaluation par compétences ? Quels systèmes d'évaluation sont mis en place ? La section européenne favorise-t-elle l'évaluation positive ? Comment ? Quels sont les autres dispositifs d'évaluation et de certification proposés par l'établissement en lien avec la mobilité des élèves ?

Comment l'acquisition des connaissances culturelles est-elle prise en compte ?

Les notes, les compétences acquises des élèves font-elles l'objet d'une place particulière dans le bulletin scolaire ?

Comment est organisée l'évaluation des élèves en période de mobilité dans le cadre des compétences exigées en PFMP pour l'obtention du baccalauréat professionnel ?

3. Check Evaluer

Nombres d'actions inscrites dans le PLVE et menées dans le cadre de la section européenne en lien avec le projet d'établissement.

Taux d'adéquation entre les objectifs de la section européenne et les orientations académiques.

Nombre d'enseignants, intervenants impliqués dans la section européenne.

Place de la culture (personnelle et professionnelle) européenne dans le passeport culturel ainsi que le projet de formation de l'élève.

Taux d'attractivité de la section européenne.

Mise en place, organisation, suivi et évaluation des partenariats en Europe.

Nombre de mobilités, taux d'élèves en PFMP à l'étranger.

Nombre, lisibilité et qualité des outils de communication utilisés.

Nombre de productions effectuées dans le cadre de la mobilité par les élèves.

Nombre de compétences clairement identifiées et validables à l'étranger mais également par l'enseignant de DNL, de langue en établissement

Nombre de temps de concertation organisés afin de concevoir, réguler et évaluer les stratégies mises en place.

Nombres de stratégies spécifiques réinvesties dans l'enseignement hors section européennes.

Nombre de co-interventions mises en place.

Actions spécifiques communes en lien avec l'évaluation mises en place.

Nombre et nature des actions favorisant une évaluation positive des compétences de l'élève.

Sections européennes & démarche qualité

1. Plan Planifier

2. Do Mettre en œuvre

3. Check Evaluer

Quelles stratégies facilitatrices sont envisagées pour simplifier et faire le lien entre les diverses épreuves et attestations dédiées à la mobilité en Europe ?

En quoi la section européenne a-t-elle un impact sur l'image de l'établissement, de la filière du label « *Lycée des métiers* » ? Quels sont les moyens mis en œuvre pour diffuser l'information et valoriser les actions ?

Épreuve spécifique – mention européenne

1 - Note de scolarité – contrôle continu (20% de la note finale) - Quelles sont les stratégies d'évaluation mises en place pour la note de scolarité, conjointement attribuée par le professeur de langue et le professeur de DNL ? Quels sont les éléments pris en compte et comment s'organise cette évaluation commune ?

2 – Épreuve ponctuelle orale (80% de la note finale) - Comment l'équipe entraîne-t-elle les élèves à l'épreuve spécifique ? En quoi les supports autorisés (et non-évalués) utilisés par les élèves dans cette partie de l'épreuve favorisent-ils la performance en langue ?

En quoi l'expérience des interrogateurs et des concepteurs de sujets permet-elle une évolution des pratiques et une amélioration de la qualité du déroulement de l'épreuve au niveau académique ?

Pour la deuxième partie de l'épreuve : quels sont les travaux réalisés dans le cadre de la DNL ?

Les sujets (thèmes) proposés dans la liste à présenter à l'épreuve favorisent-ils la performance de l'élève ?

Dans quelle mesure la présentation ainsi que le contenu de cette liste favorisent-ils les stratégies d'interrogation des membres du jury ?

Accompagnement de l'Inspection

Dispositif d'accompagnement anglais-lettres dans le cadre du PPCR : visites préparatoires aux réunions d'équipe (les visites en DNL sont concernées), présenté à Monsieur le Recteur et validé le 9 mai 2018.

L'Inspection est-elle par ailleurs sollicitée régulièrement pour suivre la section européenne afin d'en améliorer la qualité ?

Un document de présentation (tableau de bord, diaporama...) est-il prévu ?

Les outils de suivi et d'accompagnement (consignes, préconisations, sujets, exemples de séquences...) disponibles sur le site académique « *Sections européennes et culture internationale en LP* » permettent-ils une meilleure élaboration, conception, mise en œuvre, évaluation et valorisation des actions menées au sein de la section européenne ?

Nombre d'attestations et de certificats délivrés.
Nombre de passeports culturels, de compétences liées à la citoyenneté ainsi qu'à la mobilité professionnelle européenne délivrés.

Nombre d'élèves inscrits à l'épreuve facultative de mobilité et taux de réussite.
Nombre de « profils linguistiques européens » délivrés.

Nombre d'actions favorisant la communication, la visibilité ainsi que la valorisation de la section européenne.

Nature et qualité des stratégies d'évaluation mises en place dans le cadre de l'attribution de la « note de scolarité ».

Moyenne par élève du nombre de productions effectuées durant le cycle, dans chaque partie du cycle.

Nombre et qualité des thèmes présentés.
Pertinence, nombre de supports d'appui élèves.

Nombre de questions ouvertes accompagnant le candidat en partie 1, dans la partie 2.

Nombre de questions favorisant la mise en œuvre de la compétence de comparaison de la part du candidat.

Nombre d'outils de suivi utilisés, de réunions de régulation et d'évaluation mises en place.

Nombre d'actions, de visites menées par l'Inspection au sein de l'établissement
Pertinence et nombre des outils et supports mis à disposition sur le site académique.



Points forts

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Objectifs

Actions